

## **1) Droit de l'internet**

### **Consultation juridique**

Monsieur Matan, Directeur Général de la société Promat, entreprise du bâtiment dont le logo représente un trèfle jaune, vient vous demander conseil.

En consultant le site internet d'une société concurrente, il a eu la mauvaise surprise de lire un article dont voici un extrait :

« ... lorsqu'on voit la nouvelle villa du Directeur Général de la célèbre société au trèfle jaune, on ne s'étonne plus que cette entreprise soit en difficulté. Comment voulez-vous que les ouvriers travaillent pour les clients quand le DG leur demande de s'occuper en priorité de sa villa ? Et le pire dans tout cela, c'est que cet abruti dégénéré prépare un plan de licenciement !

Sous cet article figurait une photo de Monsieur Matan prise pendant ses vacances avec sa femme et ses enfants à Bali.

Que peut faire Monsieur Matan ? Votre réponse doit être argumentée.